



Tailles des classes dans le premier degré

La taille des classes dans le premier degré de l'académie de Versailles continue de diminuer pour la huitième année consécutive depuis 2015, notamment dans les écoles publiques, que ce soit aux niveaux préélémentaire ou élémentaire. Cette baisse est particulièrement marquée depuis 2017, à la suite du dédoublement des classes en éducation prioritaire. Dans les niveaux de scolarisation concernés par cette mesure, Grande Section, CP et CE1, le nombre d'élèves par classe est presque divisé par deux en éducation prioritaire. Au niveau départemental, l'Essonne et le Val-d'Oise présentent les diminutions les plus marquées. Le plafonnement à 24 de la taille de classes en Grande Section, CP et CE1 dans les écoles publiques hors éducation prioritaire, une autre mesure lancée en 2020, contribue aussi à la diminution de la taille des classes. Les classes sont en moyenne plus chargées dans les écoles privées sous contrat.

Baisse continue de la taille moyenne des classes dans les écoles publiques depuis 2015

Dans les écoles publiques de l'académie, le nombre d'élèves par classe est bien inférieur à celui observé dans les écoles privées sous contrat. En moyenne, une classe maternelle du secteur public accueille 22,4 élèves à la rentrée scolaire 2024, soit 5,2 élèves de moins que dans le privé sous contrat (27,6). En élémentaire, le nombre moyen d'élèves par classe s'établit à 22,1, soit 5,0 élèves de moins que dans le privé sous contrat.

Dans les écoles publiques, le nombre d'élèves par classe en maternelle suit une tendance baissière dès la rentrée scolaire 2015. Il marque d'abord une légère baisse de 0,3 élève entre les rentrées 2015 et 2019 avant de diminuer fortement, passant de 25,4 en 2019 à 22,4 en 2024, soit - 3,0 élèves (graphique 1).

En élémentaire, ce nombre reste relativement stable entre 2015 et 2016 et diminue ensuite de 2,1 élèves entre 2016 et 2019, passant de 24,8 à 22,7. Après cette période, le nombre d'élèves par classe continue sa baisse mais de façon moins marquée pour s'établir à 22,1 en 2024 (-0,6 par rapport à 2019). Cette diminution s'explique notamment par les mesures successives de dédoublements de classes mises en œuvre dès depuis 2017. En effet,

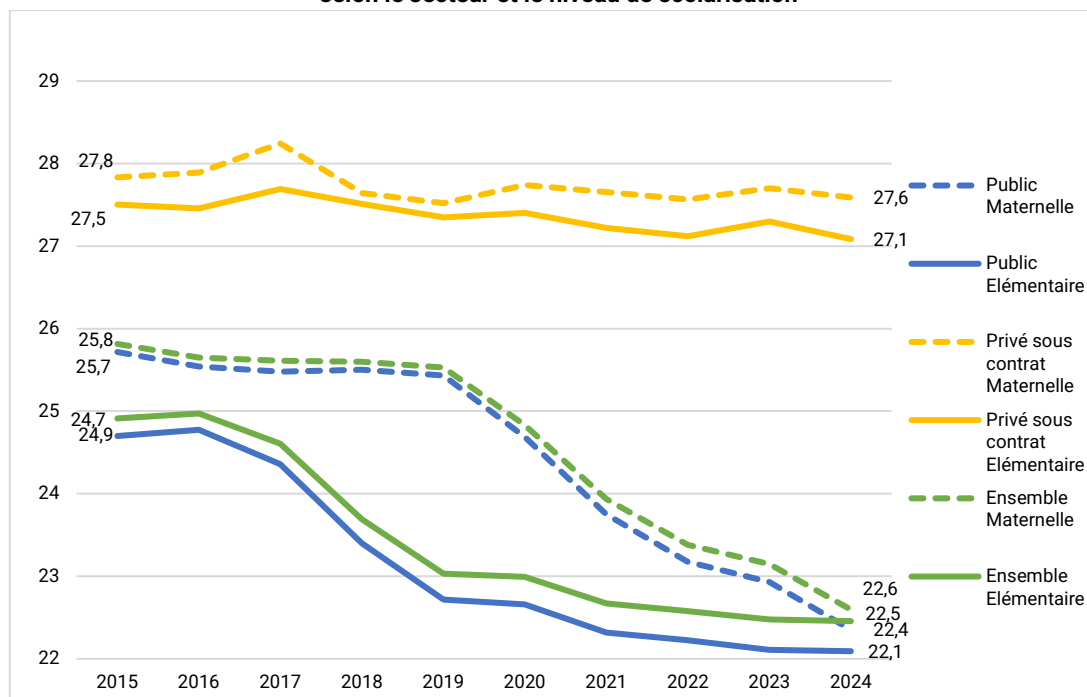
pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, les classes de CP en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) ont été dédoublées à la rentrée 2017. Ce dispositif, qui consiste à diviser par deux la taille des classes, a été élargi d'abord aux classes de CP en REP et de CE1 en REP+ à partir de septembre 2018, puis aux classes de CE1 en REP en 2019. Depuis 2020, c'est au tour des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire d'être dédoublées. À ces mesures, s'ajoute le plafonnement à 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1 dès 2020. Un facteur démographique contribue également à la diminution de la taille des classes, l'académie de Versailles comptant 16 036 élèves de moins en 2024 qu'en 2015.

Dans les écoles privées sous contrat, le nombre d'élèves par classe augmente légèrement entre 2015 et 2017 en maternelle et en élémentaire : il passe de 27,8 à 28,2 en préélémentaire et de 27,5 à 27,7 en élémentaire. Ensuite, ce nombre oscille autour de 27,6 pour préélémentaire et marque une tendance baissière pour l'élémentaire entre 2019 et 2024 (-0,4).

Définition :

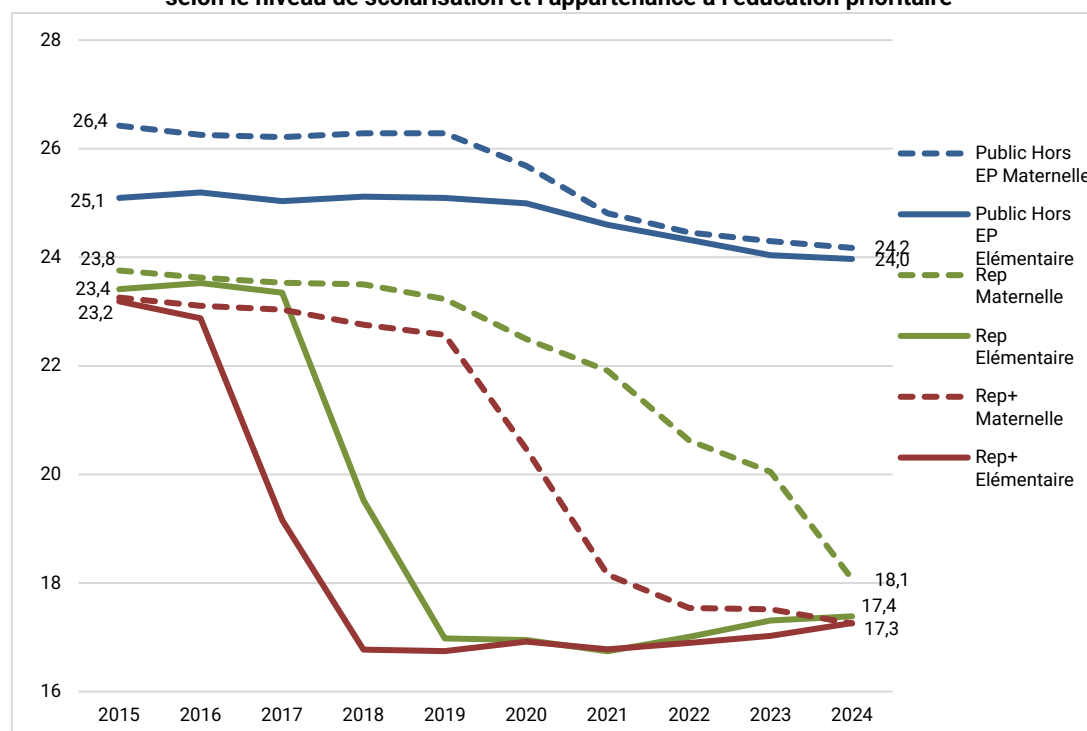
Le terme de classe, dans le premier degré, correspond à un groupe d'élèves scolarisés ensemble pendant une année scolaire. Dans l'enseignement élémentaire, la classe s'identifie souvent au « cours » (CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2). Toutefois, dans certaines écoles, les effectifs sont tels que des élèves de niveaux différents sont regroupés dans une même classe ; on a alors une classe multiniveau. Lorsqu'une classe est multiniveaux, le calcul du nombre d'élèves par classe ou du taux d'encadrement selon le niveau nécessite un traitement particulier. La méthode consiste à comptabiliser les élèves dans leurs niveaux respectifs et à segmenter la classe. Par exemple, si une classe est constituée de 5 élèves de grande section et de 15 élèves de CP, le nombre d'élève par classe de grande section intégrera les 5 élèves de grande section au numérateur et 0,25 classe au dénominateur, tandis que pour le niveau CP, il intégrera les 15 élèves de CP au numérateur et 0,75 classe au dénominateur.

Graphique 1 – Évolution du nombre d'élèves par classe entre les rentrées scolaires 2015 et 2024 selon le secteur et le niveau de scolarisation



Source : Diapré, RS 2015-RS 2024. Champ : écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS

Graphique 2 – Évolution du nombre d'élèves par classe entre 2015 et 2024 selon le niveau de scolarisation et l'appartenance à l'éducation prioritaire



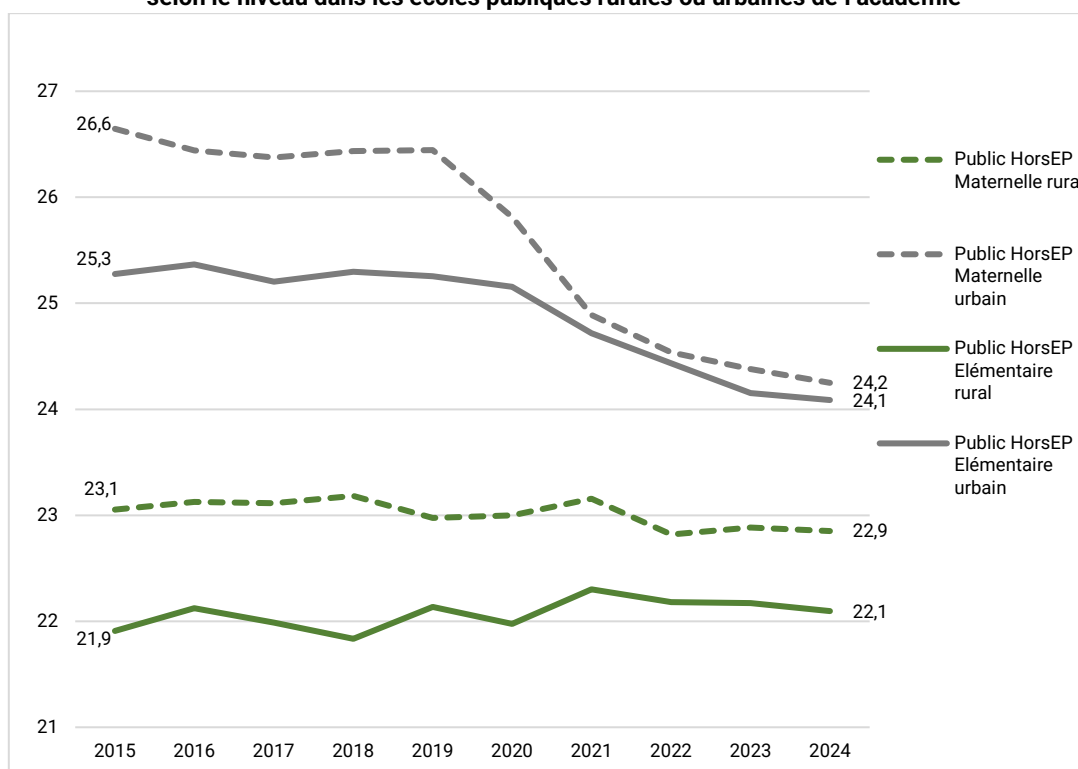
Source : Diapré, RS 2015-RS 2024. Champ : écoles publiques, hors ULIS.

Baisse plus importante de la taille des classes dans les écoles publiques hors EP situées dans des communes urbaines

À la rentrée 2024, 285 écoles publiques de l'académie sont implantées dans des communes rurales. Elles sont toutes hors éducation prioritaire et représentent 11,7 % parmi l'ensemble des écoles publiques hors EP de l'académie. Dans les classes de niveau préélémentaire de ces écoles rurales, le taux d'encadrement est relativement stable ; il marque une très légère baisse entre 2015 et 2024, passant de 23,1 à 22,9 élèves par classe (- 0,2). La baisse est plus importante dans les écoles publiques urbaines hors éducation prioritaire, notamment à partir de la

rentrée scolaire 2020. Ainsi, le nombre d'élèves par classe varie de 26,6 en 2015 à 24,2 en 2024 (- 2,4). Dans les classes de niveau élémentaire, le nombre moyen d'élèves par classe est en légère hausse entre 2015 et 2024 dans les écoles publiques rurales hors éducation prioritaire, passant de 21,9 à 22,1 élèves par classe (+ 0,2). Dans les écoles publiques urbaines hors éducation prioritaire, la diminution du nombre d'élèves par classe est plus importante sur la même période, passant de 25,3 en 2015 à 24,1 en 2024 (- 1,2 élève) (graphique 3).

Graphique 3 – Évolution du nombre d'élèves par classe entre 2015 et 2024 selon le niveau dans les écoles publiques rurales ou urbaines de l'académie



Source : Diapré, RS 2015-RS 2024. Champ : écoles publiques, hors ULIS.

La taille des classes en GS, CP et CE1 dans l'éducation prioritaire presque divisée par deux

Dans les écoles publiques, en préélémentaire, ce sont les classes de Très Petites Sections (TPS, élèves scolarisés dès 2 ans) qui accueillent le moins d'élèves par classe avec 14,4 élèves en moyenne à la rentrée scolaire 2024. Les classes les plus chargées sont celles de PS (24,1 élèves en moyenne) et de MS (24,0). En GS, le nombre moyen d'élèves par classe s'établit à 20,0.

Par rapport à 2015, le taux d'encadrement baisse à tous les niveaux, plus particulièrement en GS en éducation prioritaire : - 10,9 élèves en Rep+ et - 10,7 élèves en Rep (tableau 1).

Tableau 1 – Nombre moyen d’élèves par classe en préélémentaire entre 2015 et 2024 dans les écoles publiques selon le niveau de scolarisation et l’appartenance à l’éducation prioritaire

	Très Petite Section										Petite Section									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public Hors EP	21,8	19,3	19,6	18,9	18,4	17,1	15,5	15,9	15,9	15,6	26,2	26,0	26,1	26,1	26,2	25,9	25,2	25,0	24,8	24,7
Rep	17,7	16,6	15,2	15,3	15,6	14,3	14,6	14,6	13,7	14,0	23,8	23,9	23,8	24,0	23,6	23,5	22,9	23,0	22,7	22,4
Rep+	18,4	17,5	16,7	16,8	16,1	14,5	14,6	15,1	14,9	14,5	23,4	23,5	23,6	23,4	23,7	22,7	22,6	22,0	22,2	21,5
Ensemble Public	19,0	17,6	16,7	16,6	16,4	15,0	14,8	15,0	14,5	14,4	25,6	25,5	25,5	25,5	25,5	25,2	24,6	24,4	24,3	24,1

	Moyenne Section										Grande Section									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public Hors EP	26,5	26,5	26,3	26,5	26,4	26,0	25,2	24,9	24,7	24,6	26,6	26,4	26,4	26,5	26,4	25,4	24,2	23,7	23,5	23,4
Rep	24,2	24,1	24,1	24,0	23,7	23,3	23,1	23,1	22,7	22,5	24,2	24,1	24,1	24,0	23,7	22,0	21,0	17,7	16,9	13,5
Rep+	23,7	23,5	23,7	23,3	23,5	22,6	22,4	21,7	21,6	21,6	23,8	23,6	23,5	23,2	22,3	18,3	13,7	13,0	13,0	12,9
Ensemble Public	25,9	25,8	25,7	25,8	25,7	25,3	24,7	24,3	24,2	24,0	26,0	25,8	25,8	25,8	25,6	24,2	22,7	21,5	21,2	20,0

Source : Diapré, RS 2015-RS 2024, secteur public, hors ULIS

En élémentaire, les niveaux CP et CE1 accueillent le moins d’élèves par classe, avec respectivement 19,2 et 19,6 élèves à la rentrée scolaire 2024. Pour les autres niveaux (CE2, CM1 et CM2), la taille moyenne d’une classe avoisine les 24 élèves par classe. Comme en préélémentaire, le taux d’encadrement

baisse à tous les niveaux de l’élémentaire par rapport à 2015, particulièrement en CP et en CE1 en éducation prioritaire, avec respectivement -9,1 et -10,0 élèves en Rep+ et -9,2 et -10,1 élèves en Rep (tableau 2).

Tableau 2 – Nombre moyen d’élèves par classe en élémentaire entre 2015 et 2024 dans les écoles publiques selon le niveau de scolarisation et l’appartenance à l’éducation prioritaire

	CP										CE1									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public Hors EP	23,8	24,0	23,8	23,8	23,8	23,5	23,1	22,6	22,4	22,3	24,9	24,9	25,0	25,0	24,8	24,6	24,3	23,7	23,3	23,0
Rep	22,3	22,3	22,2	12,2	12,5	12,5	12,4	12,5	12,9	13,1	23,3	23,6	23,4	23,1	12,7	12,6	12,5	12,7	13,1	13,2
Rep+	22,1	22,2	12,0	11,9	12,4	12,5	12,5	12,6	13,0	13,0	22,9	22,8	22,4	13,1	12,4	12,8	12,7	12,7	12,7	12,9
Ensemble Public	23,5	23,6	22,3	19,6	19,8	19,6	19,4	19,2	19,2	19,2	24,5	24,6	24,6	23,5	20,4	20,4	20,1	19,9	19,8	19,6

	CE2									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public Hors EP	25,5	25,5	25,4	25,6	25,5	25,4	25,0	24,9	24,6	24,6
Rep	23,8	24,1	23,8	23,4	22,7	22,5	22,1	22,3	22,3	22,2
Rep+	23,6	23,3	22,4	22,4	22,2	21,7	21,7	21,6	21,7	22,0
Ensemble Public	25,1	25,1	25,0	25,0	24,8	24,7	24,3	24,2	24,0	24,0

	CM1										CM2									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public Hors EP	25,8	25,8	25,4	25,7	25,7	25,6	25,3	25,2	25,1	25,0	25,7	25,9	25,7	25,7	25,8	25,9	25,5	25,4	25,1	25,2
Rep	24,0	23,8	23,8	23,4	22,8	22,6	22,2	22,6	22,5	22,6	23,9	23,9	23,6	23,5	22,7	22,7	22,4	22,6	22,7	22,5
Rep+	23,8	22,9	23,5	22,2	22,5	22,4	22,0	22,3	22,2	22,1	23,7	23,4	23,0	22,8	22,5	22,6	21,7	21,9	22,0	22,5
Ensemble Public	25,4	25,3	25,1	25,1	25,0	24,9	24,6	24,6	24,4	24,4	25,3	25,5	25,2	25,1	25,1	25,2	24,7	24,7	24,5	24,5

Source : Diapré, RS 2015-RS 2024. Champ : écoles publiques, hors ULIS.

Baisse du nombre d'élèves par classe plus prononcée dans l'Essonne et le Val-d'Oise en éducation prioritaire

La baisse du nombre d'élèves entre 2015 et 2024 évoquée plus haut est principalement portée par les Hauts-de-Seine (-17 244 élèves) et les Yvelines (-6 124 élèves) alors que l'Essonne et le Val-d'Oise augmentent respectivement de 2 747 et 4 585 élèves. Ces dynamiques démographiques impactent en partie l'évolution de la taille des classes au niveau départemental.

En maternelle, dans les écoles publiques Hors EP, le département de l'Essonne a le nombre d'élèves par classe le plus élevé de l'académie : 24,6 en 2024. Il est suivi par le département du Val-d'Oise (24,2), les Yvelines (24,0) et les Hauts-de-Seine (23,9). Le nombre d'élèves par classe est en baisse par rapport à 2015 et marque une forte diminution pour tous les départements entre 2019 et 2022 : -2,1 pour les Yvelines et l'Essonne, -1,9 pour les Hauts-de-Seine et -1,2 pour le Val-d'Oise. Le nombre d'élèves par classe continue de baisser aux rentrées scolaires suivantes mais de façon moins prononcée. Entre 2023 et 2024, il diminue légèrement pour les départements du Val-d'Oise et des Yvelines (-0,3 chacun), reste stable

pour les Hauts-de-Seine et augmente très légèrement pour le département de l'Essonne (+0,1). Dans l'éducation prioritaire, que ce soit en Rep ou en Rep+, le département de l'Essonne a le nombre d'élèves par classe le plus important de l'académie en 2024 (18,8 en Rep et 17,7 en Rep+). Inversement, le département des Hauts-de-Seine est celui qui en a le moins (17,7 en Rep et 16,4 en Rep+). La tendance est à la baisse entre 2015 et 2024 pour tous les départements de l'académie, notamment à partir de 2020. Que ce soit en Rep ou en Rep+, les départements de l'Essonne et du Val-d'Oise sont les départements dont le nombre d'élèves par classe baisse le plus entre 2015 et 2024. Pour les écoles situées en Rep, cette diminution s'établit à -6,1 élèves pour l'Essonne et -6,5 élèves pour le Val-d'Oise. Cette baisse est plus accentuée en Rep+, -7,1 élèves pour l'Essonne et -6,8 élèves pour le Val-d'Oise.

Tableau 3 – Nombre moyen d'élèves par classe en préélémentaire entre 2015 et 2024 selon le secteur et le département de scolarisation

Maternelle		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Secteur	Département										
Privé sous contrat	Yvelines	27,6	27,7	27,7	27,7	27,4	26,9	26,8	26,3	27,2	27,2
	Essonne	26,3	26,5	27,9	25,9	26,6	28,0	27,9	28,0	27,2	27,4
	Hauts-de-Seine	28,9	29,1	29,1	28,6	29,0	28,8	28,7	28,8	28,9	28,8
	Val-d'Oise	27,2	27,1	27,6	27,2	25,7	26,7	26,8	26,7	26,4	26,1
	Académie	27,8	27,9	28,2	27,6	27,5	27,7	27,7	27,6	27,7	27,6
Public Hors EP	Yvelines	26,6	26,4	26,5	26,6	26,6	25,9	25,1	24,5	24,3	24,0
	Essonne	26,9	26,8	26,8	27,0	26,9	26,2	25,5	24,8	24,5	24,6
	Hauts-de-Seine	25,9	25,6	25,5	25,7	25,7	24,9	23,9	23,8	23,9	23,9
	Val-d'Oise	26,4	26,3	26,2	25,9	26,0	25,8	24,9	24,8	24,5	24,2
	Académie	26,4	26,3	26,2	26,3	26,3	25,7	24,8	24,5	24,3	24,2
Rep	Yvelines	22,9	22,7	22,5	22,5	22,3	22,4	22,1	22,0	21,1	17,9
	Essonne	24,9	24,8	24,9	24,7	24,1	23,6	23,3	23,1	22,9	18,8
	Hauts-de-Seine	22,4	22,4	22,1	22,2	22,2	21,8	21,4	18,3	17,9	17,7
	Val-d'Oise	24,4	24,1	24,2	24,1	23,8	22,3	21,3	20,2	19,4	17,9
	Académie	23,8	23,6	23,5	23,5	23,2	22,5	21,9	20,6	20,0	18,1
Rep+	Yvelines	22,1	22,3	22,1	22,0	22,2	21,4	18,7	18,0	17,6	17,4
	Essonne	24,8	24,3	24,1	23,7	23,6	22,5	18,1	17,9	18,1	17,7
	Hauts-de-Seine	21,1	20,9	21,1	20,5	19,1	18,6	17,4	16,5	16,0	16,4
	Val-d'Oise	23,9	23,8	23,8	23,6	23,5	18,7	17,9	17,2	17,5	17,1
	Académie	23,3	23,1	23,0	22,8	22,6	20,5	18,2	17,5	17,5	17,3
Ensemble		25,8	25,6	25,6	25,6	25,5	24,8	23,9	23,4	23,1	22,6

Source : Diapré, RS 2015-RS 2024. Champ : écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS.

Dans les écoles privées sous contrat, les Hauts-de-Seine accueillent le plus d'élèves par classe, avec 28,8 en 2024. Ce nombre reste stable entre 2015 et 2024. Il est suivi par le département de l'Essonne, avec 27,4 élèves par classe, en hausse de 1,1 sur la même période. Ensuite vient le département des Yvelines avec 27,2 élèves par classe, en légère baisse de 0,4 par rapport à 2015. Le département du Val-d'Oise a le nombre d'élèves par classe le plus faible de l'académie avec 26,1, en baisse de 1,1 élève entre 2015 et 2024 (tableau 3).

En élémentaire, dans les écoles publiques hors EP, le nombre d'élèves par classe baisse pour tous les départements entre 2015 et 2024 : -0,9 pour les Yvelines, -1,2 pour l'Essonne et les Hauts-de-Seine, et -1,3 pour le Val-d'Oise. En 2024, le département des Hauts-de-Seine accueille le plus d'élèves par classe (24,2), suivi des départements de l'Essonne et du Val-d'Oise (24 élèves par classe). Le département

des Yvelines est celui qui affiche le taux d'encadrement le plus faible de l'académie (23,7 élèves par classe). Entre 2023 et 2024, seul le département des Hauts-de-Seine connaît une légère hausse de son taux d'encadrement (+0,2 élève par classe).

Comme dans le préélémentaire, la tendance est à la baisse entre 2015 et 2024 en éducation prioritaire avec un chute observée entre 2016 et 2018 en Rep+ et entre 2017 et 2019 en Rep dans les quatre départements de l'académie suite au dédoublement des classes de CP et de CE1. Au-delà de ces périodes, le nombre d'élèves par classe est plutôt stable. Entre 2015 et 2024, les départements qui voient leur nombre d'élèves par classe en Rep diminuer fortement sont l'Essonne et le Val-d'Oise (respectivement -6,5 et -6,9 élèves). En Rep+, les évolutions départementales sont équivalentes ; le nombre d'élèves par classe chute fortement dans les départements de l'Essonne et le Val-d'Oise (respectivement -6,3 et -6,9 élèves). En 2024, le département des Yvelines accueille le plus d'élèves par classe (17,6) en Rep+ et des Hauts-de-Seine présentent la valeur la plus faible (16,9 élèves). En Rep, le nombre d'élèves par classe s'établit à 17,5 dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise et à 17,0 dans l'Essonne.

Dans les écoles privées sous contrat, les classes sont plus chargées. Le département des Hauts-de-Seine affiche le taux d'encadrement le plus élevé de l'académie en 2024 (28,2 élèves par classe), suivi du

Tableau 4 –Nombre moyen d'élèves par classe en élémentaire entre 2015 et 2024 selon le secteur et le département de scolarisation

Elémentaire		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Secteur	Département										
Privé sous contrat	Yvelines	27,2	27,2	27,7	27,3	27,0	27,1	27,0	26,8	27,0	26,8
	Essonne	26,4	25,8	26,2	26,6	26,3	26,4	26,1	26,1	26,8	26,2
	Hauts-de-Seine	28,3	28,4	28,6	28,5	28,6	28,6	28,3	28,2	28,3	28,2
	Val-d'Oise	27,5	27,3	27,2	26,5	26,3	26,4	26,3	26,2	26,1	25,8
	Académie	27,5	27,5	27,7	27,5	27,3	27,4	27,2	27,1	27,3	27,1
Public Hors EP	Yvelines	24,6	24,7	24,5	24,6	24,6	24,4	24,3	24,2	23,8	23,7
	Essonne	25,2	25,2	25,0	25,2	25,2	25,0	24,8	24,6	24,2	24,0
	Hauts-de-Seine	25,4	25,6	25,3	25,5	25,5	25,5	24,5	24,1	24,0	24,2
	Val-d'Oise	25,3	25,4	25,4	25,3	25,2	25,1	24,9	24,4	24,2	24,0
	Académie	25,1	25,2	25,0	25,1	25,1	25,0	24,6	24,3	24,0	24,0
Rep	Yvelines	23,0	23,0	22,8	19,1	17,6	17,1	16,9	17,0	17,6	17,5
	Essonne	23,5	23,6	23,4	19,6	17,4	16,5	16,6	16,7	17,1	17,0
	Hauts-de-Seine	22,2	22,6	22,3	19,1	16,7	17,0	16,7	17,3	17,4	17,5
	Val-d'Oise	24,4	24,3	24,2	20,0	16,6	17,1	16,8	17,1	17,3	17,5
	Académie	23,4	23,5	23,3	19,5	17,0	16,9	16,7	17,0	17,3	17,4
Rep+	Yvelines	22,7	22,1	18,4	16,2	16,8	17,1	16,9	17,1	17,2	17,6
	Essonne	23,4	23,1	19,5	16,5	16,7	16,4	16,5	16,7	16,9	17,1
	Hauts-de-Seine	21,4	21,1	19,1	15,5	16,2	15,9	16,0	16,1	16,3	16,9
	Val-d'Oise	24,1	24,0	19,6	18,0	16,9	17,5	17,1	17,1	17,2	17,2
	Académie	23,2	22,9	19,2	16,8	16,7	16,9	16,8	16,9	17,0	17,3
Ensemble	24,9	25,0	24,6	23,7	23,0	23,0	22,7	22,6	22,5	22,5	

Source : Diapré, RS 2015-RS 2024. Champ : écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS.

(26,2 élèves) et du Val-d'Oise (25,8 élèves). Entre 2015 et 2024, la tendance est à la baisse pour tous les départements, notamment dans le Val-d'Oise, avec -1,7 élève par classe. Pour les autres départements, la baisse est beaucoup moins marquée : -0,4 dans les Yvelines, -0,2 dans l'Essonne et -0,1 dans les Hauts-de-Seine) (tableau 4).

Bibliographie :

- Fanck Evain, « Taille des classes du premier degré : une huitième année de baisse consécutive dans les écoles publiques », Note d'information - n° 25-01, Depp, janvier 2025. <https://www.education.gouv.fr/taille-des-classes-du-premier-degre-une-huitieme-annee-de-baisse-consecutive-dans-les-ecoles-416171>